

# CLASS'PARENTS : L'ENFANT, L'ÉCOLE ET MOI !



Contact : DULCK Rosalie, chargée de mission  
rdulck@udaf67.fr - 03 69 57 90 31

Udaf Bas-Rhin - 19-21 rue du Faubourg National - 67067 Strasbourg Cedex

# CLASS'PARENTS : L'ENFANT, L'ÉCOLE ET MOI !



**Création d'un support de médiation ludique pour favoriser les relations familles-école : une démarche inter associative** réalisée par le groupe réuni à l'Union Départementale des Associations Familiales du Bas-Rhin, dans le cadre de sa Commission « Temps de l'Enfant ».

## Comment est né ce projet ?

**Les Parents, premiers éducateurs de leurs enfants, se sentent souvent étrangers à l'école dans laquelle leurs enfants passent un grand nombre d'années.** Ils peuvent parfois se sentir démunis, se poser des questions sur leur place à l'école ou tout simplement ils souhaiteraient s'impliquer dans les lieux accueillant leurs enfants.

**La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école accorde une place importante à la collaboration entre parents et équipes éducatives afin de rétablir la confiance entre l'école et les parents d'élèves** et permettre ainsi une élévation générale du niveau de tous les élèves. Le projet d'Ecole doit prendre en compte l'enfant dans sa globalité et non plus seulement en tant qu'élève. La création d'espaces parents en milieu scolaire doit être encouragée.

Partant de ces réflexions, des associations familiales et de parents d'élèves ont travaillé dans une démarche collaborative pour créer un support ludique pouvant apporter **une réponse globale aux attentes et besoins des familles** : AGF - Association Générale des familles 67, CDAFAL - Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques 67, FR - Association

Familles Rurales, PEEP 67 - Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public de Strasbourg, UD - CSF - Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles 67, avec l'appui de Samira BOUDOUAZ, chargée de mission à l'Udaf. L'APEPA Association Parents d'Elèves de l'Enseignement Public en Alsace et l'OPFAL - Organisation Populaire et Familiale des Activités de Loisirs - ont également été associées à ce travail.

**La volonté des associations a été de créer un outil propice au dialogue et à l'échange, sur la place du parent dans l'institution scolaire et sur son rôle éducatif auprès de ses enfants.**

Le groupe a été accompagné par l'Agence VALOREMIS, qui assure également la vente de CLASS'PARENTS.

## Objectifs

**Cet outil contribue au développement des relations familles-écoles, dans une cohérence éducative en plaçant en priorité l'enfant au centre de toutes les préoccupations.**

### Les objectifs opérationnels :

- Permettre aux parents :
  - de mieux appréhender le fonctionnement du système scolaire
  - d'échanger sur leur vécu face à l'école, leur rôle éducatif auprès des enfants
- Susciter des pistes d'action pour l'implication des parents dans la vie scolaire de leur enfant
- Du côté de l'école, ce support permet de faciliter le dialogue avec les parents.

## Public

Cet outil est destiné à être utilisé auprès de groupes de parents d'enfants scolarisés dans le 1er degré (école primaire).

Class'Parents est avant tout conçu pour favoriser le rapprochement des familles avec l'école. **Il est important qu'il réponde aux besoins de parents éloignés du système scolaire, qui parfois n'osent pas formuler des questions, exprimer leurs souhaits face à l'école. Il apparaît ainsi comme un outil approprié pour l'animation d'espaces parents en milieu scolaire.**

Class'Parents peut faire l'objet d'une **séance commune entre parents et personnels de l'Education Nationale**. Ces derniers peuvent alors se positionner comme participants au jeu, ou en tant que personnes ressources sur lesquelles l'animateur peut s'appuyer pour enrichir les connaissances et les échanges sur le fonctionnement de l'école.

## Description de Class'Parents et animation d'une séance

Il permet

- de mieux comprendre le fonctionnement de l'école, son organisation et la participation des parents à la vie scolaire de leurs enfants
- d'aborder les droits et devoirs des adultes intervenant dans le cadre de l'école : enseignants, parents, associations, éducateurs, animateurs, agents municipaux....

La séance est animée par un « maître du jeu ». Celui-ci expose les règles du jeu, pose les questions, régule les échanges.

Principe : individuellement et/ou collectivement, il s'agit de répondre à des questions ouvertes (opinions) ou fermées (connaissances), qui touchent 3 contextes de questionnement :

- l'enfant (le vécu de l'enfant)
- l'école (le système scolaire)
- moi (le parent)

Les catégories de questions :

**« Agir » : proposer une piste d'amélioration**

**Comment j'agis concrètement : quelles actions à mener ?**

Ex : « Comment intéresser les autres parents de la classe à la vie scolaire ? Donnez des exemples ».

**« Penser » : donner son point de vue sur une question éducative**

**Quel est mon point de vue ? Comment j'imagine ce que l'autre pense ?**

Ex : « Aider un enfant à apprendre ? Facile ? Pas facile ? On vous écoute. »

**« Savoir » : avoir de meilleurs connaissances**

**Ce que je sais, ce que j'apprends**

Ex : « À qui peut-on faire appel en cas de difficultés dans le dialogue avec l'établissement scolaire ? »

**Mises en situation : mieux comprendre certaines situations et les dénouer.**

Exemple : « Imaginez. Votre enfant vous dit : « Le professeur ne m'aime pas, je ne veux plus aller à l'école ». Vous décidez d'en parler entre amis pour tenter de trouver une solution. **Consigne** : désignez trois participants qui joueront des parents/amis. »

**But du jeu :**

- apprendre des uns et des autres, poser et se poser des questions, trouver des réponses
- avoir de meilleures connaissances du fonctionnement de l'école et du système scolaire
- partager entre « pairs éducatifs »

Le but n'est pas de « gagner », mais d'échanger entre parents (jeu collaboratif), dans un climat de bienveillance.

**La séance de jeu s'inscrit volontairement dans une démarche de coéducation. Sa durée est adaptable au public (1 à 2h maximum).** D'autres temps d'échanges peuvent être organisés. L'outil comporte une fiche « Des pistes d'action pour s'impliquer autrement » permettant aux participants, en fin de séance ou lors d'une rencontre suivante, d'imaginer des pistes d'actions correspondant à leurs attentes respectives.

Cet outil se veut évolutif. Des modifications seront possibles, ainsi qu'une mise à jour lorsque les textes réglementaires le nécessiteront.

## La posture de l'animateur

Un « guide » pouvant accompagner l'animation d'une séance va être réalisé par l'Udaf.

L'animateur est garant :

- du respect de la parole, non-jugement
- de la parité d'estime
- de la neutralité
- des connaissances à jour du fonctionnement du système scolaire
- de l'adaptation au public : reformulation pour rendre accessible, vérifier la compréhension

## La diffusion de l'outil

Class'parents est disponible à l'achat.

Il sera également disponible en prêt auprès de l'Udaf.

## Pour commander l'outil

<https://editions-valoremis.com/accueil/62-class-parents-jeu-de-plateau.html>



## Retour d'expériences



*Maria IMBS, animatrice  
Espace Parents au sein  
du CDAFAL 67 (Conseil  
Départemental des  
Associations Familiales  
Laiques)*

## Dans quelles circonstances avez-vous « testé » cet outil ?

L'outil a été testé lors d'une Matinale, fin 2018, organisée dans le cadre du Réseau d'Accompagnement des Parents. Il a ensuite été testé auprès de parents dans le cadre des :

- ateliers de langue française dans des écoles Strasbourgeoises dans le cadre des Espaces Parents du CDAFAL67
- atelier Territorial des Partenaires, Ville de Strasbourg

Les Espaces Parents de l'association sont des espaces de proximité, ouverts à tous, qui offrent des moments de rencontre, d'écoute et de dialogue entre parents. Ils fonctionnent comme un « sas » entre l'école, la vie professionnelle et la vie quotidienne familiale.

## Comment se déroule une séance ?

La séance se déroule dans un esprit de rencontre et de respect mutuel, un partage d'expérience. L'objectif est d'apprendre les uns des autres, entre parents,

afin d'aborder sereinement la scolarité de son/ses enfants et de mieux comprendre le fonctionnement de l'école.

## Quels sont les retours des participants ?

Leur retour est très positif. Ils s'expriment sur leur vécu de parents et sur des situations rencontrées à l'école avec leur(s) enfant(s).

Les séances avec des apprenants en langue française permettent aux parents de comprendre les démarches en lien avec l'école. Malgré le frein important de la langue, ils posent des questions, cherchent à comprendre, parlent français entre eux et sont dans une demande de poursuivre. Les séances ont pu aller jusqu'à 4 fois une heure. La reformulation et l'explicitation des contenus constituant un intérêt supplémentaire pour ces publics.

## Quels sont, selon vous, les pré-requis souhaitables pour animer une séance ?

« L'animateur » se doit d'adopter une posture d'écoute, il est garant du cadre de cet espace parent particulier. Il faut en effet veiller à éviter les échanges réducteurs en faisant des généralités sur l'école, les parents, l'éducation des enfants. Il s'agit de privilégier le **partage d'expérience entre parents**. L'objectif est bien la **valorisation de la parole du parent**.

En amont, il peut éventuellement être utile de « trier » les questions par niveau de difficulté, en préparant du vocabulaire de reformulation afin de faciliter la compréhension.

Dans le cadre d'une séance avec des parents et des personnels enseignants, il serait préférable que « l'animateur » soit un tiers pour favoriser la parité d'estime dans les échanges au sein du groupe.

Une bonne connaissance du fonctionnement de l'institution scolaire est nécessaire, afin d'apporter des éléments de réponse précis. Il ne s'agit pas tant pour le parent de donner les réponses exactes, que d'échanger et partager ses expériences avec ses pairs ou d'autres acteurs éducatifs.

En définitive, il faut surtout que l'animateur soit souple, qu'il s'adapte au public de parents et à leurs questionnements.

Il me semble nécessaire de développer un « guide » ou un accompagnement à la prise en main de l'outil pour les animateurs qui souhaiteraient l'utiliser (travail en cours au sein de la Commission « Temps de l'Enfant » animée par l'Udaf).